

Effets du cannabis: les preuves scientifiques passées au crible

Par Soline Roy (<https://plus.lefigaro.fr/page/soline-roy>). | Mis à jour le 18/01/2017 à 10:33



unknown/skunkeye - Fotolia

VIDÉO - Les académies américaines des Sciences, d'Ingénierie et de Médecine ont publié un rapport très complet sur les effets du cannabis sur la santé. L'occasion de faire le point à l'heure des débats sur la légalisation.

C'est un monumental travail qui a été abattu par les académies américaines des Sciences, d'Ingénierie et de Médecine: en 440 pages d'un rapport très complet

([http://www8.nationalacademies.org/onpinews/newsitem.aspx?](http://www8.nationalacademies.org/onpinews/newsitem.aspx?RecordID=24625&_ga=1.226910365.1004611146.1476197065)

[RecordID=24625&_ga=1.226910365.1004611146.1476197065](http://www8.nationalacademies.org/onpinews/newsitem.aspx?RecordID=24625&_ga=1.226910365.1004611146.1476197065)), les auteurs y passent au crible plus de 10.700 études publiées depuis 1999 sur les effets sur la santé (positifs et négatifs) du cannabis

(<http://plus.lefigaro.fr/tag/cannabis>) ou de ses dérivés.

Sur les effets thérapeutiques comme sur les divers risques liés à la consommation de cannabis, les auteurs ont classé les preuves selon qu'elles étaient «concluantes» (essais contrôlés randomisés, avec des données de qualité et sans biais majeur), «substantielles» (plusieurs études solides et bien menées), «modérées» (plusieurs limitations dans les études), «limitées» (preuves fragiles et biais possibles) ou «insuffisantes» (résultats mitigés, pas assez de travaux publiés, importants biais possibles).

«Puisque les lois et les politiques changent, la recherche doit avancer aussi», a estimé Marie McCormick, professeur de pédiatrie à Harvard et président du comité ad-hoc. Les auteurs émettent aussi des recommandations pour permettre que soit menée une indispensable recherche de qualité sur le sujet

(<http://sante.lefigaro.fr/article/legalisation-du-cannabis-le-debat-doit-s-appuyer-sur-des-donnees-scientifiques>).

Alors que les débats continuent sur la légalisation, état de l'art pour affûter votre opinion...

● L'efficacité mesurée du cannabis thérapeutique

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies et de technologies similaires par notre société ainsi que des sociétés tierces.

douleurs chroniques chez l'adulte (les patients éprouvent une baisse significative de leurs symptômes), et les **nausées et vomissement causés par la chimiothérapie** (certains cannabinoïdes pris par voie orale sont efficaces pour prévenir et traiter ces troubles). Contre les spasmes musculaires liés à la **sclérose en plaques**, des «preuves substantielles» indiquent que l'usage à court terme de préparations orales améliore les symptômes rapportés par les patients.

- **Preuves modérées:** les cannabinoïdes semblent efficaces contre les difficultés de sommeil associées à certaines pathologies (syndrome d'apnée obstructive du sommeil, fibromyalgie, douleurs chroniques, sclérose en plaques).

Les preuves sont en revanche limitées quant à l'amélioration de l'appétit chez les patients HIV, des mesures cliniques de certains symptômes chez les patients atteints de sclérose en plaques, du syndrome de Gilles de la Tourette, ou des symptômes anxieux et liés au stress post-traumatique. Une association statistique limitée plaide en faveur d'un meilleur pronostic après un trauma crânien ou une hémorragie intracrânienne.

- **Impossible de conclure** sur l'efficacité contre le cancer, y compris les gliomes, et les anorexies liées au cancer, le syndrome de l'intestin irritable, l'épilepsie, certains symptômes liés aux blessures de la moelle épinière, la sclérose latérale amyotrophique, la chorée de Huntington ou Parkinson, l'aide à l'abstinence d'autres substances addictives, les psychoses schizophrènes.

● Les dangers réels ou supposés d'une consommation récréative

- **Blessures ou accidents:** au volant, l'usage de cannabis augmente sans conteste le risque d'accident. Les états américains ayant légalisé l'usage du cannabis ont vu augmenter sensiblement le nombre d'overdoses accidentelles chez des enfants (preuves modérées). Pas de preuves ou preuves insuffisantes sur d'autres types d'accidents (risque d'overdose notamment).

- **Cancer:** des preuves modérées montrent qu'il n'y a pas de lien statistique entre la consommation de cannabis en elle-même et l'augmentation du risque des cancers associés à l'usage du tabac (poumons, tête cou...); en revanche, des preuves limitées l'associent à un type particulier de cancer des testicules. Impossible en revanche de conclure en faveur ou en défaveur d'un lien avec les autres types de cancer.

- **Risques cardiométaboliques:** une hausse du risque d'attaque cardiaque a été suggérée, mais davantage de recherches sont nécessaires pour déterminer l'influence de la consommation sur le développement de ces pathologies (des preuves limitées suggèrent une hausse du risque cardiaque et d'AVC, mais une baisse du risque de diabète).

- **Maladies respiratoires:** fumer régulièrement du cannabis semble être à long terme associé avec des épisodes plus fréquents de bronchites chroniques, et des symptômes respiratoires plus sévères (toux chronique, production de mucosités). Le lien avec d'autres pathologies respiratoires (BPCO, asthme, baisse de la fonction pulmonaire) est en revanche beaucoup moins affirmé.

- **Système immunitaire:** des preuves limitées plaident pour une activité anti-inflammatoire du cannabis. Les données manquent en revanche pour juger des conséquences sur le système immunitaire des individus sains ou infectés par le VIH, et les preuves sont tout aussi insuffisantes quant à une

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies et de technologies similaires par notre société ainsi que par nos partenaires.

- **Consommation pendant la grossesse:** les femmes fumant du cannabis durant la grossesse ont des enfants de plus petits poids. Le lien avec d'autres problèmes de la grossesse ou de la petite enfance (complications obstétricales, besoin de réanimation néonatale...) est en revanche nettement moins clair, et les preuves sont clairement insuffisantes quant aux conséquences à long terme sur les enfants (mort subite du nourrisson, difficultés cognitives, usage de drogue ultérieur).

- **Santé mentale:** l'usage du cannabis est statistiquement associé au risque de développer une schizophrénie ou d'autres psychoses, avec un risque d'autant plus grand pour les gros consommateurs, mais impossible encore d'affirmer un lien de causalité. En revanche, les malades psychotiques consommateurs de longue date de cannabis semblent avoir de meilleures performances dans des tâches d'apprentissage et de mémoire (preuves modérées); l'influence sur les symptômes de la schizophrénie reste à prouver (preuves modérées à limitées). Les preuves sont modérées également quant à l'augmentation des symptômes chez les bipolaires en cas d'usage quasi-quotidien, ainsi que sur la survenue de troubles de l'anxiété, dépression, pensées ou passages à l'acte suicidaires.

- **Usages problématiques et addiction:** commencer tôt, être un homme et fumer du tabac augmentent le risque d'un usage problématique du cannabis; au contraire, la prise de traitements stimulants contre un déficit de l'attention ou une hyperactivité dans l'adolescence n'est pas un facteur de risque. Voici pour les preuves jugées «substantielles». Les preuves sont plus modérées sur le fait qu'une consommation problématique puisse être favorisée par la dépression, la polyconsommation de drogues, les difficultés comportementales durant l'adolescence, etc... Elles sont limitées sur l'augmentation du risque de s'initier à d'autres drogues, à commencer par le tabac, et modérées sur celui de développer une dépendance à une autre substance (alcool, tabac ou autres drogues illicites).

- **Conséquences psychosociales:** l'apprentissage, la mémoire et l'attention sont affectés immédiatement après la prise de cannabis (preuves modérées). Les preuves sont plus limitées sur les conséquences à long terme chez les individus ayant stoppé leur consommation, sur les chances des consommateurs de mener un bon parcours universitaire ou de nouer des relations sociales, ainsi que sur les risques de chômage ou de bas niveau social. Les risques semblent en revanche d'autant plus importants que la consommation démarre tôt, à un âge où les capacités cérébrales liées aux capacités cognitives se développent. Quant à une éventuelle amélioration des capacités cognitives après une longue abstinence, les preuves sont limitées.

À VOIR AUSSI - Rencontre avec trois spécialistes favorables à la légalisation du cannabis: